

# Etape GR40 Siauges-Saint-Romain - Montbonnet (Bains)

Velay - Siauges-Sainte-Marie



Tourbière du marais de Limagne (Ch. Bertholet)



## La Durande

*La montagne de la Durande dresse sa forme triangulaire et massive au-dessus de la vallée de l'Allier et semble commander, sur son versant est, une grande partie du plateau volcanique qui s'étend à sa base. C'est un ancien relief volcanique, sans cratère, qui correspond à une grande accumulation de laves projetées à partir d'une fissure aujourd'hui cachetée par la montagne. Vos pas vous mèneront sur des tas de scories aplaties et le plus souvent torsadées. Elles sont issues des multiples fontaines de lave qui ont jailli à partir de la fissure initiale. Du sommet, un panorama grandiose s'ouvre sur l'ensemble des massifs volcaniques d'Auvergne.*

### Un pays polychrome

La grande variété et l'abondance des roches de la Haute-Loire ont permis la création de carrières à proximité des villages, ce qui a participé à l'harmonie entre habitat et paysage.

Les couvertures choisies par les habitants participèrent elles aussi à la polychromie du pays. Trois types de couverture se distinguaient aux environs du Puy : la lauze, la tuile « tige de botte » et le chaume. Vous vous apercevrez maintenant que la lauze est prédominante à l'est, la tuile à l'ouest et que le chaume a disparu au centre.

### Infos pratiques

---

Pratique : Pédestre

---

Durée : 6 h

---

Longueur : 20.4 km

---

Dénivelé positif : 648 m

---

Difficulté : Intermédiaire

---

Type : Traversée

---

Thèmes : Archéologie et histoire, Architecture, Point de vue, Sommet

# Itinéraire

**Départ** : Siaugues-Saint-Romain

**Arrivée** : Montbonnet (Bains)

**Balisage** :  GR

**Communes** : 1. Siaugues-Sainte-Marie

2. Saint-Jean-de-Nay

3. Saint-Bérain

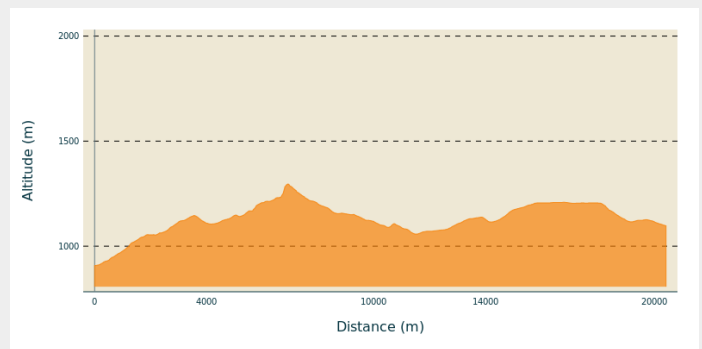
4. Vernet

5. Saint-Privat-d'Allier

6. Vergezac

7. Bains

## Profil altimétrique



Altitude min 907 m Altitude max 1296 m

1. Tourner à gauche et suivre la D 590 sur 150 m. Au niveau de la fontaine, virer à gauche. Deux rues s'offrent alors : prendre la rue Saint-Romain à gauche. Retrouver la rue principale (D 590). L'emprunter 50 m à droite avant d'obliquer à droite vers « le château » (> peu après le coin pique-nique, un chemin à gauche permet l'accès au château de Saint-Romain [p. 59]). Poursuivre sur cette voie forestière qui se transforme en large chemin de terre. Parvenir à une fourche [> croix].
2. Aller à gauche. Ignorer plusieurs chemins secondaires de part et d'autre et persévérer sur cette voie carrossable qui monte progressivement. Après un point haut, redescendre et déboucher sur une route. La suivre 300 m à gauche jusqu'à un croisement (> tout droit, accès au marais de Limagne).
3. Virer à droite, puis suivre le chemin de droite [ > à gauche, point de vue sur le marais de Limagne]. À la croisée de chemins, aller en face. Après 350 m, obliquer à gauche puis à droite. Rejoindre un embranchement.
4. Laisser le chemin de gauche (> accès direct au Vernet en cas d'orage, voir tracé en tirets sur la carte) pour suivre en face le chemin herbeux qui part entre les pins jusqu'au pied de la Durande [p. 39]. Le sentier grimpe fortement jusqu'au sommet [ > vue remarquable sur le Velay ; p. 31]. Descendre par le large chemin en lacets. Dans un virage, ignorer un premier chemin herbeux qui part à gauche. Plus bas, remarquer un second chemin herbeux sur la gauche.
5. Quitter alors le large chemin pour emprunter à gauche ce sentier herbeux indiqué « les trois sucs ». Après 600 m, parvenir à une nouvelle intersection de chemins.
6. Prendre à droite, puis de suite à gauche le chemin qui descend. À la sortie de la forêt, le chemin se scinde. Partir à droite entre les terres agricoles. Aux deux fourches successives, continuer à droite. À la voie carrossable, aller à gauche pour rejoindre le bourg du Vernet. À l'étang, prendre la route à gauche sur 130 m, puis la laisser pour emprunter à droite le chemin de terre. Rester sur le chemin principal. Au point haut (réservoir), le chemin arrive à un embranchement.
7. Emprunter le large chemin qui s'incurve à gauche sur 600 m.
8. Environ 200 m avant la route, quitter le large chemin pour un chemin herbeux à droite. Il se divise de suite. Prendre à gauche et rejoindre la route. Aller en face et entrer dans le Poux. Traverser le village en passant à droite de la croix. Aux

dernières maisons, quitter la route pour le chemin à droite. Ignorer un chemin perpendiculaire à gauche et parvenir à une fourche.

9. S'engager à gauche sur le chemin qui monte. Plus haut, laisser le premier chemin à droite pour rester sur ce large chemin qui entre dans les bois. Sur un replat, au sortir des arbres, ignorer un chemin à droite, puis rejoindre une intersection. Tourner à droite, longer la lisière du bois, descendre légèrement, puis parvenir à un embranchement.
10. Obliquer à gauche. Plus loin, dans les bois, le chemin se scinde. Prendre à droite. Retrouver un chemin plus large et le suivre à droite. Déboucher sur une petite route. La suivre à droite sur 1,8 km.
11. Laisser la route pour prendre à gauche un chemin de terre qui passe à droite de la zone marécageuse. Plus loin, le chemin se scinde (jonction avec le GR® 65).
12. Obliquer à droite puis, après 50 m, à gauche. Sortir des bois et commencer à descendre. Aux deux fourches successives, prendre à gauche. Le chemin monte à nouveau. Juste avant la ligne à haute tension, ignorer le chemin de gauche pour aller tout droit vers Montbonnet. À la route, partir à gauche sur 150 m jusqu'à la croix en pierre. Virer alors sur la voie de droite vers « la Chapelle de Montbonnet ». Après 350 m, arriver à un embranchement (séparation du GR® 65).

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques